

13 mars 1961

Dîner annuel des Associés de l'Université de Montréal

Lorsque, il y a quelques semaines, j'ai reçu l'aimable invitation du recteur de l'Université de Montréal, Monseigneur Lussier, d'adresser la parole au dîner annuel des Associés de l'Université, je n'ai pas hésité un seul moment à l'accepter. Le travail sessionnel, extrêmement intense au moment où je vous parle, aurait pu triompher, je vous l'avoue, de la tentation à laquelle j'ai très facilement cédés le plaisir de vous rencontrer le plus tôt possible.

J'avais vraiment hâte de prendre contact avec le groupe des Associés dont je sais le dynamisme et l'esprit d'initiative. L'idée de former autour de l'Université de Montréal un réseau d'amis, un réseau d'Associés, me paraît excellente et laisse espérer l'établissement de liens toujours plus étroits entre l'Université et la communauté qu'elle s'emploie à servir. Nul doute que les financiers, les industriels, les commerçants et les professionnels qui font partie des Associés pourront appuyer les administrateurs de l'Université et faire bénéficier ceux-ci de leur précieuse expérience. Je suis certain, d'autre part, que les administrateurs eux-mêmes ont été touchés de l'intérêt qu'ont manifesté autant d'hommes d'affaires envers l'Université en adhérant au groupe des Associés. Les relations de plus en plus nombreuses qui pourront se nouer entre ceux qui administrent l'Université et ceux qui, de l'extérieur, y consacrent une part importante de leur attention profiteront à l'institution elle-même d'abord et aussi à toute la population.

De fait, à une période de notre vie nationale et politique comme celle que nous vivons présentement et où il est tellement question d'éducation dans notre province, le chef du gouvernement ne peut qu'être réconforté de constater l'ampleur, du mouvement que vous avez provoqué. Elle est la preuve tangible que notre population, par son élite, comprend et accepte la responsabilité qu'elle doit assumer envers l'Université. Celle-ci, désormais, n'est plus en quelque sorte isolée, seule aux prises avec ses problèmes; elle est assurée de ce que j'appellerais une dimension communautaire de son entité. Si vous me permettez une comparaison, je dirai que, de même que le progrès matériel abolit les distances géographiques, de même la collaboration des Associés abolit les distances psychologiques qui risquent toujours d'exister entre ceux qui sont à l'intérieur de l'Université et ceux qui la regardent évoluer de l'extérieur. Si l'existence du groupe des Associés ne faisait qu'accroître, dans notre milieu et plus particulièrement dans le milieu que vous représentez, la compréhension de la vie universitaire et des préoccupations qu'elle entraîne chez ceux qui la suivent de près, je dirais qu'une grande partie de son but a été atteint. Mais je sais très bien qu'elle aboutira à beaucoup plus que cela et qu'elle provoquera à la longue, comme elle a déjà commencé à le faire, la généralisation, dans notre société, d'une inquiétude salubre pour un niveau élevé de vie culturelle. Je souhaite de tout coeur que votre activité comme Associés de l'Université finisse par alerter l'ensemble de notre population au soutien actif des valeurs intellectuelles. Vous donnez en somme un exemple que tous ne peuvent évidemment imiter, mais dont tous peuvent s'inspirer.

I wish now, to pay a special tribute to our Englishspeaking compatriote and to the representatives of other cultures who have consented to act as members of the Group of Associates and who thus show how highly they consider French culture in Canada and in

America. I am very deeply touched by their presence here tonight, and by the support given to one of the greatest cultural institutions in French Canada. Their cooperation facilitates the protection of all the cultural characteristics, not only of French Canada, but also of the entire Canadian nation which is our aim. For when French Canada manifests the attachment it has always had toward its culture, it does not only seek the assurance of its survival, it is maintaining a Canada different from the great American people to which it is bound by more than three thousand miles of frontier.

I hope this is not a narrow-minded attitude, it stems from the realization that the two cultures of our great nation are the best defence against the easy invasion of a culture which in many of its aspects is foreign to us.

Je voudrais profiter de l'occasion que j'ai ce soir de vous adresser la parole pour revenir rapidement sur deux sujets dont l'importance me semble maintenant acquise, mais qui soulèvent quand même plusieurs commentaires. L'élément français du Canada peut, s'il le veut, devenir un important trait d'union entre les pays occidentaux et ceux qui appartiennent à ce que nous appelons le tiers-monde. Un grand nombre de ces pays sont d'expression française – je pense ici aux nouveaux États d'Afrique et d'Asie – et ils ont besoin de l'appui culturel et technique du Canada français. Tous ces nouveaux États ne partagent pas le même degré d'industrialisation et le même niveau de vie, mais tous, à cause de leur situation nouvelle et à cause de leur indépendance récente, sentent la nécessité de frôler les coudes des nations qui peuvent les comprendre. Il est indéniable que le Canada français appartient à ce groupe. Je suis d'ailleurs convaincu que les citoyens d'expression française de notre pays comprennent leur devoir et nourrissent une sympathie agissante à l'égard de ces nouveaux États.

C'est un peu pour cela que je suis heureux de l'initiative, née dans la province de Québec, de grouper les universités de langue française du monde entier. Comme vous le savez, ce projet suggéré par l'Union culturelle française prendra corps en septembre prochain. Grâce à ce qui en résultera, la culture du Québec profitera d'une résonance universelle qui ne pourra manquer de la fortifier et de l'enrichir. Les jeunes États de langue française, dont je parlais, pourront tirer parti de ce rapprochement entre les universités pour se sentir mieux intégrés à la culture des peuples d'expression française, à laquelle, d'ailleurs, leur apport futur pourra s'avérer très utile.

L'autre sujet dont je tiens à vous parler ce soir est également d'une très grande actualité. D'autres personnes que moi en ont souvent parlé dans les milieux universitaires et j'ai nettement conscience que ce que j'ai à vous dire n'est pas tellement nouveau pour vous qui vous intéressez de si près à l'éducation supérieure au Québec.

On demande souvent l'aide de l'État dans la poursuite, par des groupements privés, d'objectifs tout à fait recommandables. Ces groupements privés ont parfois fort raison d'espérer que l'État écoutera leurs demandes et qu'il accordera son concours à des entreprises bénévoles ou humanitaires socialement désirables. Cependant, si l'État est prêt à faire éventuellement sa large part, il estime qu'il appartient d'abord au secteur privé de faire tout en son pouvoir pour tirer le meilleur usage possible de ses propres ressources. Il croit, en somme que le secteur privé doit, avant de faire appel à l'État, montrer toute l'initiative

dont il est capable dans la mise en action des moyens dont il peut disposer pour la solution de ses propres problèmes.

Je crois que l'on peut appliquer ce principe d'ordre général aux méthodes de financement des universités. Comme il est impossible actuellement de faire porter par les étudiants tout le coût de l'enseignement supérieur, il est indispensable que les universités trouvent ailleurs les fonds qui leur permettraient de poursuivre leur travail. Dans le Québec, il me semble qu'il existe un appui financier qu'on n'a peut-être pas suffisamment, si vous me permettez l'expression, mis à contribution. Je pense ici à toutes nos maisons d'affaires canadiennes-françaises dont l'apport présent à notre société pourrait, sans trop de difficulté probablement, se doubler d'une sollicitude particulière envers nos institutions d'éducation. Je pense, de fait, qu'elles pourraient de plus en plus dans l'avenir faire beaucoup pour alléger le fardeau financier des universités. Certaines font déjà leur part, mais j'ai l'impression que leur nombre pourrait s'accroître. J'avoue que je me sens assez optimiste à ce propos ce soir, à cause justement de l'existence d'un groupe comme celui des Associés que je trouve très prometteur.

Mais cette sollicitude financière, si je peux dire, ne peut se limiter aux maisons d'affaires et aux entreprises commerciales. Il existe chez nous des personnes qui ont l'avantage de disposer d'une fortune assez considérable et qui, j'en suis presque convaincu, se demandent parfois avec quelle entreprise charitable ou philanthropique elles pourraient la partager. Les universités seraient sûrement heureuses de bénéficier des largesses de ces personnes qui participeraient ainsi, à leur façon, à la vie culturelle et éducative du Québec. La même remarque s'appliquerait à des fondations canadiennes-françaises qui encourageraient tel ou tel projet d'étude ou qui associeraient leur nom à l'expansion future de nos maisons d'enseignement supérieur.

Si j'ai dit que le secteur privé pouvait jouer un grand rôle dans le financement actuel et futur de nos universités, je ne veux quand même pas laisser l'impression que le gouvernement que je représente a l'intention de se désintéresser désormais des problèmes de l'enseignement supérieur au Québec. Bien au contraire, c'est parce qu'il s'y intéresse grandement qu'il désire, comme je viens de vous l'exprimer, voir une mobilisation générale des énergies pour la découverte de solutions adaptées aux besoins de notre époque. Le gouvernement se sentira épaulé s'il sait que d'autres que lui entretiennent les mêmes préoccupations envers notre vie universitaire.

Il n'aura pas l'impression, par sa législation à ce sujet, d'imposer à une population non alertée des solutions dont l'ampleur et la portée dépasseraient les désirs de la majorité.

Il y a un peu plus d'une semaine, j'assistais, ici même à Montréal, à l'ouverture de la Semaine de l'Éducation. Dans le discours que j'ai prononcé à cette occasion, j'ai essayé, entre autres choses, de définir comment se répartissaient entre les secteurs et les classes de notre société, les responsabilités nombreuses envers l'éducation. J'ai parlé du rôle des parents, de celui des éducateurs et de celui des associations de citoyens. Je me suis aussi arrêté assez longuement à préciser ce que le gouvernement du Québec considérait être sa tâche en matière d'éducation.

Cette tâche peut se résumer en trois mots: coordination, prévoyance et progrès. Par la coordination, le gouvernement veut, comme le terme l'indique, intégrer encore plus étroitement les pièces multiples de notre système d'éducation. Ces pièces ont été conçues parfois sous le coup de la découverte subite d'un besoin aigu non encore satisfait. On a souvent couru au plus pressé, sans toujours se soucier de voir comment les nouvelles initiatives se greffaient à l'ensemble de ce qui existait déjà. Il faut reconnaître qu'il est impérieux maintenant de faire le point et de savoir où nous allons. L'Enquête Royale sur l'Éducation devrait à ce sujet nous fournir des lumières dont nous avons besoin et que ne pourraient dénigrer que ceux qui mettent la torche sous le boisseau, au lieu de profiter des vérités fécondes.

Cette enquête permettra aussi au gouvernement de poursuivre sa seconde tâche, celle de prévoyance, en lui révélant les besoins exacts de notre société, les tendances démographiques de notre population et les lacunes du système actuel. Nous voulons en définitive adapter notre système aux exigences futures qu'entraînera la complexité grandissante de la vie en société.

La tâche de progrès, le gouvernement entend l'accomplir en même temps que les précédentes, mais aussi grâce à elles, car il existe entre celles-ci un lien indissoluble qu'aucun programme d'action ne peut négliger sous peine de faillite. Le progrès de notre système d'éducation, et notamment de nos institutions universitaires, est beaucoup plus qu'une question de financement. Elle est aussi une question de compétence et d'ouverture d'esprit. Mais pour que la compétence et l'ouverture d'esprit puissent se manifester, il importe que le facteur financier ne soit plus un obstacle, comme il l'a été trop longtemps.

Évidemment, les capacités financières de l'État ne sont pas infinies. Il y a bien d'autres programmes de législation, en particulier la législation sociale, qui nécessitent des dépenses considérables. Dans la limite de ses moyens, le gouvernement de la province demeure convaincu qu'il lui faut accomplir encore davantage. Il ne pourra peut-être pas le faire immédiatement de façon aussi intense qu'il le désirerait, mais il ne tentera pas, sous quelque prétexte que ce soit, de diminuer la part considérable de responsabilité qu'il se reconnaît en matière d'éducation. Il n'a pas l'intention, en cela, de remplacer ce que le secteur privé est en mesure d'accomplir; il vise seulement, comme gardien du bien commun.

En terminant, laissez-moi vous réitérer ma conviction profonde que les universités, celle de Montréal comme les autres, jouent un rôle de premier plan dans la formation des chefs, dans la fabrication d'élites, que ce soit dans le domaine de l'enseignement, dans le monde des affaires ou dans celui de la politique. Au Québec, ce rôle est capital à cause de la situation géographique et démographique de la province dans le contexte nord-américain et à cause de l'apport qu'on est justifié d'exiger de notre groupe ethnique dans la communauté canadienne.

À mon point de vue, les universités constituent la clef de voûte de tout notre système d'enseignement et c'est à ce titre qu'elles doivent faire l'objet des constantes préoccupations du gouvernement de la province, ainsi que de celles de tous les citoyens qui ont à cœur le progrès culturel de leur patrie.